



## AFJK – Association française Janusz Korczak

*Note d'information - Édition spéciale, Paris, 20 sept. 2009*

[Extrait de la prochaine Lettre d'info de l'association, à paraître fin septembre]

L'AFJK poursuit sa mission sur deux axes principaux : **une démarche de communication** à visée scientifique autour des écrits de Janusz Korczak et de l'étude de son œuvre et **une démarche militante** de promotion de son héritage pour promouvoir le respect de l'enfant et soutenir les droits de l'enfant. Sur les deux plans, notre orientation est celle d'un centre de ressources ayant vocation à développer sa force de proposition.

### 1. Recherches et documentation

Nous passons beaucoup de temps à enrichir à la main le site Internet [korczak.fr](http://korczak.fr) qui nous permet de rendre public les ressources de notre centre de documentation. Dans le cadre de notre soutien permanent à la recherche, nous faisons fin 2009 **une importante dotation de livres** à la bibliothèque polonaise de Paris (BPP), qui héberge notre siège social, pour compléter son fonds sur Korczak. Ce don va donner accès pour la première fois en France à toute l'œuvre littéraire du grand éducateur en version originale en polonais et à tous les textes publiés en français. Nous soutenons aussi plusieurs projets éditoriaux de **nouvelles traductions** de livres de Korczak et d'autres projets de productions diverses, tous à échéance d'un an (2010).

### 2. Action / implication en France

Nous avons inscrit notre action entre deux événements importants pour les enfants qui se recourent en France en 2009 :

- a) le XXe anniversaire de la Convention des droits de l'enfant (CIDE), dont le bilan mitigé devrait permettre de remettre en lumière les intentions de ses précurseurs et de celui qu'on peut considérer comme son père spirituel. C'est pour nous une belle occasion de montrer toute **l'actualité de son héritage**.
- b) Le second est la récente audition de notre pays par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU (ou CRC) à Genève dont le tour était venu en mai 2009 de rendre son rapport officiel, comme tous les États signataires de la CIDE doivent le faire tous les cinq ans. Comme prévu dans les textes, la société civile (associations et ONG) a pu présenter des rapports alternatifs décrivant la réalité du vécu des enfants et les effets des décisions politiques sur le terrain. En France, les droits de l'enfant sont sous la responsabilité d'une simple section d'un Secrétariat à la famille et son audition, à laquelle nous avons assisté, a visiblement déçu le Comité. Celui-ci a émis des *Observations finales* très sévères pour un pays développé, (dit) « Patrie des droits de l'homme ». Le Comité a rappelé la France à ses engagements sur **une centaine de points** à corriger dans les 5 ans à venir. Cette « douche froide », en soulignant l'importance du respect des enfants, met aussi en lumière toute **l'actualité des propositions** de Janusz Korczak.

Dans notre pays, depuis quelques années déjà, les associations actives dans la défense des enfants réfléchissent au moyen de réagir aux lois et aux messages trop souvent négatifs de notre gouvernement vis-à-vis de l'enfance et de la jeunesse, dont les images sont systématiquement dévalorisées (pour des raisons politiques, sociologiques et sans doute culturelles). Le bilan des 20 ans de la CIDE et le rapport critique du CRC venant tous les deux sanctionner l'attitude décevante de notre pays, pourraient être deux occasions supplémentaires de susciter, dans la société, une forte mobilisation en faveur de l'enfance et de notre jeunesse.

**Dans ce contexte, qui n'est pas si éloigné de celui de Korczak en Pologne dans les années vingt**, il nous a semblé nécessaire de faire mieux connaître et surtout mieux comprendre les idées fondatrices de Janusz Korczak. Nous avons donc agi, depuis deux ans, de trois façons :

## I. Concertation avec les autres associations

Nous nous rapprochons des acteurs français du monde de l'enfance d'autant plus facilement que rares sont ceux qui ignorent aujourd'hui les apports de Janusz Korczak. Des possibilités s'ouvrent aussi avec les ONGs impliquées auprès des enfants (DEI<sup>1</sup>, EMDH, Amnesty-Enfants, BICE, etc.).

Sur le plan pédagogique, les points communs entre Janusz Korczak et Célestin Freinet, permettent d'envisager d'intéressants échanges et renforcements mutuels. Nous participons au nouveau chantier de Pédagogie sociale initié par l'ICEM<sup>2</sup> et inspiré des pédagogies Freinet et Korczak, avec une trentaine de partenaires de tous horizons ; nous sommes intervenus au congrès de l'ICEM à Strasbourg en août (avec atelier sur Korczak et expo) et nous nous retrouvons dans un nouveau « Front de l'enfance ».

## II. Popularisation des apports de Korczak

Nous avons suscité la diffusion nationale et concomitante de deux nouveaux ouvrages, prévus pour des publics et à des niveaux différents, utilisables pour des actions pédagogiques grand public et en classe et nous organisons un colloque :

1. **Fin septembre** : *Janusz Korczak. Les droits de l'enfant*, un récit illustré pour enfants de 8-12 ans, réédité par le magazine pour enfant *Je lis des Histoires Vraies*, dans une version remaniée pour le XXe anniversaire de la CIDE. N° 188 (octobre-novembre), dès le 25 septembre en kiosque. L'AFJK peut faciliter l'organisation **d'actions pédagogiques en classe ou en institution** [http://korczak.fr/m2enfants/lectures/jldhv-fleurus\\_no188-2009.html](http://korczak.fr/m2enfants/lectures/jldhv-fleurus_no188-2009.html)
2. **Début novembre** : *Le droit de l'enfant au respect*, le manifeste de Korczak, réédité sous la forme d'un petit livre de poche peu onéreux, avec une nouvelle traduction, une préface pour le mettre en perspective avec la situation d'aujourd'hui, et le texte complet de la Convention.  
Nous organisons autour de cette nouvelle publication **une campagne de communication** et d'epromotion des Droits de l'enfant avec une vingtaine de partenaires et ONG du monde de l'enfance qui diffuseront l'ouvrage dans leurs réseaux [http://korczak.fr/m1korczak/notices-biblio/korczak-droit-enfant-respect\\_fabert\\_nov09.pdf](http://korczak.fr/m1korczak/notices-biblio/korczak-droit-enfant-respect_fabert_nov09.pdf)  
Le Commissaire européen aux Droits de l'Homme, Thomas Hammarberg, qui se réfère régulièrement à l'œuvre de Janusz Korczak, nous a annoncé le 6 juin sa volonté de diffuser le manifeste de Korczak dans tous les pays européens.
3. **Le 9 décembre** à Paris, après les bilans du mois de novembre sur la CIDE, l'AFJK organise un colloque intitulé : « **Korczak, les droits de l'enfant : TOUT reste à faire** ». — Avec une exposition et des animations scolaires, du 2 au 19 décembre à la Bibliothèque Polonaise, Paris 4<sup>e</sup>.
4. **En plus**, la grande exposition de l'association qui sert aussi de support d'actions pédagogiques et d'animations sur les droits de l'enfant, sera présentée à : Fontenay-sous-Bois, Nogent-le-Rotrou (avec l'UNICEF), Liévin (sous réserve), Paris (cf. ci-dessus). Il reste des créneaux.

## III. Formation à la démarche korczakienne

Depuis un moment, nous avons entrepris une nouvelle approche beaucoup plus pédagogique pour répondre aux attentes de nos divers publics. Raconter l'histoire de Janusz Korczak de façon biographique et chronologique est en effet loin d'être suffisant pour appréhender les idées de base et le changement de posture, de regard et de mentalité propres à la démarche korczakienne.

<sup>1</sup> Défense des Enfants International. L'AFJK est membre de (DEI-France) est la section française de DCI-DNI-DEI, l'ONG créée en 1979 pour rédiger le projet de la Convention Internationale sur les Droits de l'Enfant.

<sup>2</sup> Institut Coopératif de l'École Moderne (ICEM-Pédagogie Freinet)

Après les animateurs de centres de loisirs l'année dernière, nous avons présenté avec succès un module pour les enseignants aux participants du congrès du mouvement Freinet à Strasbourg.

Le directeur de ce projet est **Jonathan Levy**. Les possibilités sont multiples sur des durées variables, pour le moment de 1 h 30 à 8 heures. À chaque fois, diverses techniques d'animation de groupe avec jeux et vidéogrammes, sont utilisées à partir d'un socle commun :

- La prise en compte de l'être humain dans l'enfant, avec ses capacités et besoins à forger sa propre identité ;
- Une pédagogie exemplaire en complète cohérence avec les droits de l'enfant ;
- La compréhension de la philosophie de Janusz Korczak et de son regard sur les enfants, comme support de réflexion.

### 3. Action internationale

Le 6 juin à Genève, l'AFJK a été partie prenante d'un séminaire de travail exceptionnel qui a réuni pour la première fois les spécialistes du mouvement Korczak international et du Comité des droits de l'enfant, sous l'égide du Commissaire européen aux droits de l'Homme Thomas Hammarberg, le 6 juin à Genève, avec une forte délégation de dix personnes et associations partenaires, et l'intervention de Jonathan Levy. Rendez-vous est pris pour une seconde édition l'année prochaine.

L'Association Korczak internationale (IKA) a réuni son assemblée générale les 13 et 14 septembre à Varsovie. Au cours de cette réunion, la délégation française a fait des propositions pour encourager la dynamique interne du mouvement et tenter de relancer sa Lettre d'information et son site/blog (en anglais). D'importantes réunions de travail vont pouvoir être organisées en 2010 en Suisse et au Japon, où une nouvelle association Korczak prend la relève de notre ami Jiro Kondo, auteur de plusieurs ouvrages clé, décédé cette année. *[Compte rendu à venir]*

**Droits d'auteur** – L'entrée de la Pologne dans l'Europe a eu pour conséquence tardive d'entraîner la création de droits d'auteur sur toute l'œuvre littéraire de Janusz Korczak jusqu'en 2016, dans un pays qui ne disposait pas d'institution pour la gestion de ces droits et qui tarde à s'organiser sur ce plan. Cette situation est tout à fait nouvelle pour l'œuvre de Korczak, pour laquelle il était généralement que, n'ayant pas de descendants, elle était dans le domaine public polonais. Comme celle de tous les auteurs polonais, elle est désormais protégée par le droit européen 70 ans après la mort de l'auteur, soit jusqu'en 2016 pour les victimes polonaises de la Shoah dont la mort n'a été officiellement reconnue qu'en 1946.

Malheureusement, dans l'attente de la désignation du Service polonais compétent pour enregistrer les droits, divers projets créatifs d'importance (cinéma, livres) dont nous avons connaissance sont bloqués en France et dans d'autres pays, certains depuis des années. Nous déplorons cette situation absurde qui risque de décourager les producteurs. *[Pour plus de renseignements, contacter l'association]*

*Informations supplémentaires et suivi des projets : <http://korczak.fr>  
L'AFJK est membre de DEI-France,  
et de l'ONG Children's Voice de GOMA, RDC : <http://children-voice.org>*

**Addenda : l'Association Korczak manifeste son attachement indéfectible à l'institution du Défenseur des enfants et appelle à se mobiliser très activement pour déjouer les menaces choquantes et tout à fait inacceptables pesant sur son avenir.**

\*\*\*

### Appel à compte rendus et projets

Une nouvelle mouture de la Lettre d'information de l'association est en préparation pour la fin septembre. En complément de nos propres infos ci-dessus, une large place est prévue pour les initiatives individuelles et celles de nos partenaires, prokorczakiennes ou directement utiles à la promotion des droits de l'enfant.